E953

RÉPONDRE EFFICACEMENT À UNE CONSULTATION EN MARCHÉ PUBLIC OU PRIVÉ

Cette formation donne les clés pour répondre à un marché public ou privé : réglementation et procédures de passation et d'attribution, remise des candidatures, rédaction de l'offre, négociation du marché.

Objectifs opérationnels

- **Appliquer les procédures de passation de marchés publics et privés**
- **Analyser les offres de marchés**
- **Préparer un dossier de candidatures**
- **Rédiger un mémoire méthodologique et remettre une offre compétitive**

Public Concerné

- Chefs de projets
- Ingénieurs
- Assistants techniques
- Architectes
- Juristes
- Acheteurs
- Commerciaux

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Contrats privés, contrats publics
- Principaux types de contrats publics
- Contrats privés

Principes sous-tendant la réglementation publique et privée
- Achats publics et Code de la commande publique du 1er avril 2019
- Achats privés et de norme NF P 03-001 modifiée en novembre 2017

Principales procédures de passation de marchés publics et privés
- Procédures de passation d'un marché public
- Procédures de passation d'un marché privé

Documents de passation et d'exécution de marchés publics et privés
- Pièces particulières et générales constitutives du marché public
  - Dossier de consultation des entreprises (DCE)
  - Dossier de marché
  - Documents généraux
- Pièces particulières et générales constitutives du marché privé
  - Dossier de consultation des entreprises (DCE)
  - Dossier de marché
  - Documents généraux
  - Documents spécifiques à certains ouvrages

Mise en concurrence et remise des candidatures
- Publicité dans le cadre des marchés publics
- Pièces à remettre par les candidats dans le cadre de la mise en concurrence
  - Pièces obligatoires
  - Critères à prendre en compte

• Exemple d’un avis d’appel public à la concurrence dans le cadre d’une consultation en marchés publics
• Publicité et mise en concurrence dans le cadre des marchés privés
Consultation au stade des offres dans les marchés publics
• Règlement de la consultation et appréciation des critères d’attribution
• Pondération des critères d’attribution
• Remise de l’offre
• Cas des offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées
• Cas des offres anormalement basses
• Attribution de marché public
• Documents pouvant être demandés par les candidats non retenus
• Exemple d’un règlement de la consultation dans le cadre d’un marché public
Consultation au stade des offres dans les marchés privés
• Principes de passation d’un marché privé
• Attribution d’un marché privé
Mise au point et la négociation du marché
• Mise au point du marché
• Fondamentaux de la négociation en marchés publics et privés
- Préalables
- Champ de la négociation
- Contraintes de la négociation
- Méthodologie de la négociation

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES
Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d’exposés théoriques et d'études de cas.
L'étude de cas traite d'un appel public à la concurrence d’une consultation et d’un règlement de la consultation dans le cadre d’un marché public.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES
Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES
La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d’Analyse du besoin afin :
• Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d’apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
• De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
• De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
• D'exprimer en confidentialité, l’existence d’un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur de la construction en relation avec les directeurs de services techniques de collectivités locales.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES
Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.
Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.
La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS
Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.
Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation
Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com